

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
 JEUDI 30 MARS 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 24 mars 2023, par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 30 mars 2023 à l'Espace Paul Eluard.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Daniel DESCHAMPS, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Danielle MATHIOT, Thierry MOUGEOT à Béatrice QUILLOUX, Aurore LAPLANCHE à Dominique ALAINÉ, Gérard ROBERT à Aurélio RIBEIRO, Céline AUBLIN à Marc GALZENATI, Magalie RAEVENS à Maryse NADALIN

Absent : Maryline DECOURSIERE-PERROT

2023.40 – Programmation culturelle du Musée et Parc Buffon : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté – Annule et remplace délibération n°2023.10
 Rapporteur : Madame le Maire

Considérant que dans le cadre de son Projet Scientifique et Culturel, le Musée et Parc Buffon de la Ville de Montbard propose une programmation culturelle visant à élargir ses publics, en axant particulièrement ses efforts à destination du public familial.

Considérant qu'en tant que Musée de France, il développe également des actions pédagogiques tout au long de l'année à destination des publics scolaires.

Considérant le plan de financement prévisionnel comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Programmation culturelle		DRAC BFC (40%)	5 885€
Nuit des Musées	400€		
Rendez-vous aux jardins	300€		
Journées nationales de l'archéologie	10 013€		
Journées du Patrimoine	300€		
Conférences	700€		
Éducation à l'environnement		Ville (60%)	8 828€
Actions pédagogiques	800€		
Projet jardin	500€		
Club nature et familles	800€		
Médiation			
Visites du Lundi	900€		
TOTAL	14 713€	TOTAL	14 713€

Le **Conseil Municipal**,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **sollicite** auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, une subvention au taux le plus élevé (40%) soit un montant de 5 885€.